

Comme s'il n'y avait plus rien à négocier

«*Bosser plus ou attendre que les prix baissent*», dit en substance le président de la République. Au passage, il confirme le choix de la rigueur.

Revoilà l'«agenda partagé»! Il avait pourtant été écarté de la loi sur le «dialogue social» de 2006, un succès pour la confédération Force Ouvrière, qui refuse le rôle de «co-législateur». Or le 29 novembre, au

cours de sa longue interview télévisée, M. Nicolas Sarkozy a annoncé l'organisation d'une conférence sociale, mi-décembre, «pour faire ensemble l'agenda social de 2008», avec les interlocuteurs sociaux. «Je



vais y mettre les têtes de chapitre», a-t-il cru bon de préciser, choisissant, entre autres choses, la «sécurisation des parcours professionnels» et la représentativité syndicale. Le premier thème fait l'objet des négociations qui se mènent actuellement entre syndicats et patronat, le second est un chantier à venir.

Une nouvelle rencontre avait lieu au siège du MEDEF le 30 novembre, au lendemain de l'intervention présidentielle. Faut-il poursuivre ou non les négociations. Le patronat n'aurait-il pas plus à attendre des pouvoirs publics? Stéphane Lardy (CGT-FO) se posait beaucoup de questions en arrivant. À son initiative, les confédérations syndicales ont proposé aux organisations patronales une déclaration qui deviendra commune. Rappelant que tous sont «engagés depuis le 4 juillet 2007 dans la négociation sur la modernisation du marché du travail», ils ont réaffirmé «leur volonté d'assumer, dans le respect de leur autonomie, leurs responsabilités». Ils en ont profité pour confirmer leur objectif, celui d'«aboutir à des

avancées significatives qu'ils évalueront à la fin de l'année».

Les négociations en cours sont «compliquées», a souligné Stéphane Lardy, elles se poursuivent. «Qu'on nous laisse travailler et négocier sans avoir toutes les semaines une pression du gouvernement», a-t-il demandé ce jour-là.

En revanche, redonner du pouvoir d'achat est une des promesses phares de M. Sarkozy, candidat, et c'est là-dessus qu'il était attendu jeudi soir. «Monétiser» les RTT, travailler le dimanche, il faudrait «bosser plus ou attendre que les prix baissent», ironise FO.

Entre les contraintes budgétaires liées à l'Union européenne et le paquet fiscal, l'Élysée prétend que les caisses sont vides, confirmant la rigueur.

«MONÉTISER» LA DÈCHE

«Dans toutes les entreprises où les «partenaires» sociaux négocieront un accord majoritaire, on échangera plus de travail contre plus de salaire» (*sic*). C'est une attaque contre les 35 heures, mais l'accord majoritaire n'existe toujours pas. Qu'à cela ne tienne, «le problème du critère de représentativité», donc de la validation des accords, pourrait être à l'agenda social. Reçu dimanche à l'Élysée pour évoquer l'ordre du jour de la conférence sociale, Jean-Claude Mailly a demandé au président de laisser cette question aux seuls interlocuteurs sociaux.

Dans une première réaction, la CGT-FO a rappelé que le «seul objet (de l'accord majoritaire) est de déroger au Code du travail». La phrase de M. Sarkozy en est la plus parfaite illustration. La négociation qu'il veut sur les 35 heures est renvoyée à l'entreprise et à un accord qui serait signé par un syndicat majoritaire (ou plusieurs syndicats faisant une majorité), ce statut étant obtenu au premier tour d'élections professionnelles organisées dans la même entreprise. L'accord majoritaire permet de tout justifier à partir du moment où les signataires sont arithmétiquement majoritaires. Justifier, par exemple, qu'il faille échanger plus de travail contre plus de salaire.

L'État employeur accepte la négociation salariale

Le gouvernement serait-il décidé à entendre, enfin, la revendication salariale des cinq millions de fonctionnaires? À l'issue d'une réunion le 3 décembre avec les huit fédérations syndicales, dont FO, le ministre de la Fonction publique, M. Woerth, a annoncé l'ouverture d'une négociation à partir du 17 décembre sur le «maintien du pouvoir d'achat». Le point d'indice, base statutaire de calcul des traitements, «sera au cœur de cette discussion», garantit M. Woerth, admettant la nécessité d'une hausse du point. «C'est une sacrée marche arrière du gouvernement! Enfin, le terme «négociation» n'est plus tabou», se réjouissait aussitôt Gérard Noguès pour les fonctionnaires FO. La grève nationale du 20 novembre dernier a semble-t-il pesé de tout son poids... Le gou-

vernement est «contraint de revisiter sa copie», soulignaient ainsi, dès lundi, les fédérations dans un communiqué commun. M. Woerth accepte donc de discuter de la garantie du pouvoir d'achat (face à l'inflation) des salaires 2008, et ce, par une hausse possible dès janvier. Il accepte aussi le principe d'un rattrapage des salaires 2007 (en l'absence de hausse pour l'instant, hormis +0,8% en février dernier mais à valoir sur 2006).

LES SALAIRES AVANT LE BUDGET

Le ministre, souligne Gérard Noguès, admet aussi «le principe d'une discussion sur la grille indiciaire, reconnaissant son écrasement». M. Woerth prévoit encore que se tienne «chaque année, au

printemps, une négociation sur les salaires des fonctionnaires». Une première négociation portant sur l'évolution des salaires 2009 aura donc lieu en mars-avril 2008. Cette réponse à la revendication de «négociation annuelle» des syndicats de fonctionnaires, dont FO, «permettra enfin de négocier les salaires avant le vote du budget!», souligne Gérard Noguès.

Reste que le ministère conçoit la «progression du pouvoir d'achat» à travers des mesures telles que les heures supplémentaires, la monétisation des RTT, une redistribution des gains liés à la réduction des effectifs et le mérite. Les fédérations souhaitent au contraire que ces mesures soient traitées «en dehors du sujet «pouvoir d'achat»». Premières réponses gouvernementales le 17 décembre.

Monétisation des RTT, déblocage de la participation, durée du travail... le chef de l'État continue de louvoyer, à la grande satisfaction du patronat.

mesure accueillie «avec beaucoup d'intérêt et d'espoir» par le MEDEF qui, une semaine plus tôt, suggérait de supprimer la durée légale du travail en réponse au problème du pouvoir d'achat. Les dispositifs permettant déjà aux entreprises de travailler au-delà de 35 heures sont «rébarbatifs», arguait Mme Parisot le 21 novembre, et utiliser le contingent d'heures supplémentaires autorisées (220 heures par an) est «très lourd, car il suppose des négociations de branche». Elle concluait qu'il serait plus simple de «balayer tous ces mécanismes très complexes en revenant à la détermination du seuil de déclenchement des heures supplémentaires, branche par branche, ou entreprise par entreprise». Un premier vœu exaucé.

«Beaucoup de chefs d'entreprise se sont sentis soutenus par le président de la République», a réagi le MEDEF à l'issue du discours de M. Sarkozy. De fait, le chef de l'État les a gâtés. Et ména-gés en confirmant que les exonérations de cotisations sociales seront condition-nées à l'obligation de négocier dans les branches, pas à l'obligation d'aboutir.

SANS OBLIGATION DE RÉSULTAT

Du côté des syndicats, le ton est beaucoup moins amène. «Bosses plus ou attendre que les prix baissent, telle est toujours la devise», déplore FO, la CFDT ajoutant que l'intervention de M. Sarkozy n'est qu'«une mise en scène de mesures déjà connues»; «c'est bien de mettre en place un indice des prix [réf-érence à la création d'un «indice du pou-voir d'achat», évoqué par M. Sarkozy, NDLR] mais quels moyens se donne-t-on pour maîtriser les dépenses contrain-tes?», s'interroge la CFTC; «on autorise [les Français] à piquer dans leur éparg-ne pour se donner un pouvoir de consommation», fait remarquer la CFE-CGC, tandis que la CGT note qu'«il n'y a aucune pression particulière sur les en-treprises et aucun effort demandé aux actionnaires».

Le Premier ministre, M. Fillon, a an-noncé le 2 décembre qu'un «texte serait soumis au Parlement», «dans les tout prochains jours», sur le rachat des heures de RTT et le déblocage de la participation, renvoyant à la confé-rence sociale prévue mi-décembre la question des 35 heures, de la conditionnalité des allègements de charges et du travail du di-manche.

Pas de coup de pouce au SMIC, rien pour les fonctionnai-res, aucune pression sur les em-ployeurs pour augmenter les sa-laires... Le président Sarkozy, lors d'un entretien télévisé le 29 novem-bre, n'a toujours pas répondu à l'urgence salariale. Puisant dans le bas de laine des salariés, il a proposé que ceux-ci puissent négocier direc-tement avec leur employeur le paie-ment de leurs jours de RTT et évo-qué le déblocage anticipé de la participation. Encore faut-il possé-der ce type d'épargne (ce qui n'est pas le cas de 60% des salariés) et il n'est pas dit que ceux qui en béné-ficient consomment leur pécule: en 2004, les deux tiers des sommes dé-bloquées avaient été réépargnées... Il n'y a donc «aucune mesure concrète et immédiate» permet-tant de booster le pouvoir d'achat, constate FO. C'est sur le terrain des 35 heures que le chef de l'État a innové en creusant une nouvelle brèche –de taille– dans la durée du travail qui passe sous la coupe directe des entreprises. «S'il y a un accord ma-joritaire entre le chef d'entreprise et les syndicats, les salariés pourront s'exonérer des 35 heures en échange d'augmentation de salai-res», a déclaré le chef de l'État. Une

dent le cou à un certain nombre d'idées reçues: ainsi la France se place au 9^e rang de l'Europe des 27 en terme de coût annuel d'un salarié, loin derrière la Suède dont le coût est supérieur à 19%, le Danemark (+17%) et le Royaume-Uni (+12%); au 15^e rang en terme d'évolution du coût du travail entre 1996 et 2004 (+1,6% par an contre +6% au Danemark et +8,3% au Royaume-Uni); au 11^e rang en terme de salaire brut annuel moyen, inférieur en France de 10% à la moyenne de l'Europe des 15 et de 20% par rapport à l'Allemagne; au 16^e rang en terme d'évolution du salaire brut annuel et au 1^{er} rang en terme de productivité: supérieure de 11,6% à la moyenne de l'Europe des 15 en 1996, la productivité horaire de la France est, en 2004, supérieure de 16,5%. Difficile de faire mieux, mais sans doute le président de la Banque centrale européenne ignore-t-il ces chiffres. Auditionné le 22 novembre par la commission Attali, M. Trichet a affirmé qu'il fallait «travailler plus et faire plus de progrès de pro-ductivité. Alors on peut gagner plus sans porter préju-dice au coût unitaire de production».

C'EST
QU'UNE
ILLUSION!
EN VRAI T'ES
PLEIN AUX AS!

F. KESSLER



REVENU SALARIAL

Cinq ans de baisse

Pour sa troisième édition «Les salaires en France», présentée à la presse le 27 novembre, l'INSEE a élaboré un nouveau indice, le «revenu salarial», qui mesure les salaires net perçus par l'ensemble des salariés, y compris ceux à temps non complet (temps partiels, intérimaires, intermittents,

DES FRANÇAIS HYPERPRODUCTIFS

interruptions de travail, etc.). Pour la première fois, l'institut distingue ainsi le salaire moyen, «salaire offert» par l'entreprise, et le revenu salarial, «salaire perçu» par le salarié. Ainsi, le salaire moyen a crû de 0,5% par an au cours de la période allant de 2000 à 2005, mais le revenu salarial a baissé de 0,1% par an.

Autre enseignement de cette étude, le coût du travail en France n'est pas aussi prohibitif que le prétend le patronat. Les comparaisons avec nos voisins, très prisées lorsqu'il s'agit d'accuser la France d'être le cancre de l'Europe, tor-